

Munster *en bref* *mag'*

Juin 2022 | s'Menschterer Blättla | Ville de Munster

Éditorial | Leitartikel

**Chères Munstériennes,
Chers Munstériens,**

Nous voilà au mois de juin à la veille des vacances que je vous souhaite belles et dépayssantes.

C'est pour moi l'occasion de vous annoncer les nombreuses festivités de l'été : Fête de la musique, Jéudis du Parc Hartmann, 14 juillet, 2^{ème} Nuit des étoiles... Les propositions sont riches et variées ! Point d'orgue après la pause due à la pandémie, la Fête de la Transhumance et de la Tourte. Je vous invite toutes et tous à être présents et à en profiter largement !

Ce Munster Mag' est aussi l'occasion d'un focus sur le budget primitif 2022, adopté le 7 avril dernier pour un montant de 7 627 000 €.

La feuille de route étant fixée, mes services communaux sont sur le pont pour la réaliser.

Avec une dette quasi-nulle pour le budget principal, la commune peut se permettre de lancer des projets ambitieux comme la rénovation de

la salle des fêtes, la reconversion du Batial en logements et du Couvent en nouvel office du tourisme et brasserie culturelle.

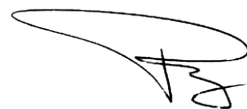
Cette performance s'est faite malgré la baisse continue de la DGF, la Dotation globale de fonctionnement de l'État : depuis 2013, nous avons perdu en cumulé 2 624 000 € au total ! Notre situation financière nous permet de prévoir au budget 1 945 000 € en investissements nouveaux. Ce programme se fera sans augmentation du taux des impôts, qui n'a pas bougé depuis 2017.

Le contexte économique instable et imprévisible reste évidemment un point d'interrogation entre pandémie et guerre en Ukraine, pour les ménages comme pour la Ville : envolée des prix des carburants, du combustible, de l'électricité et de certaines matières premières, avec un impact sur les marchés publics. Seul aspect positif pour la Ville, la hausse des cours du bois, qui permettra d'augmenter les recettes

de l'exploitation forestière. Malgré ce contexte, Munster garde le cap et parie sur l'avenir !

Je vous souhaite une bonne lecture et n'hésitez pas à venir vers moi ou mes adjoints pour plus de précisions. Nous vous souhaitons un bel été à Munster ou ailleurs.

A pààr Projakta vo dr Stàdt sinn ùf'm Loifenda : die Stüdia gehn widderscht, fer de nej Feschtsààl definiara. A Renowiàrùng vom hettiga Gabej ? Odder a frìsch's Gabej ùf'm namliga Plàtz, odder noch àm a àndera Ort ? Dr Gameindarot word sich boll entschieda. A ànder wichtigs Projekt isch gràd denawa, mìt'r a neji lrichtùng vom Parking vom Prelàtgabej : die Arwetta solla im Spotjohr àfànga. Un im Sportbereich gíbt's boll a synthetischer Füessbàllplàtz !



Pierre DISCHINGER
Maire de Munster

PIÉTONISATION DES RUES



RUE DES TANNEURS

Les rues Pfeffel et des Tanneurs sont en cours de rénovation complète et de piétonisation. Le réseau d'eau potable, devenu vétuste, est remplacé en régie par les services techniques communaux. Les lignes aériennes seront enfouies. Suivront la mise en place d'un pavage en granit issu de carrières vosgiennes, la pose d'un nouvel éclairage public, la création d'un espace végétalisé pour améliorer le cadre de vie et apporter un îlot de fraîcheur.

Inspection des ouvrages d'art (ponts, murs de soutènement...) : la ville en compte une trentaine qui nécessitent d'être inspectés régulièrement par un organisme spécialisé afin de s'assurer de leur état.



RUE PFEFFEL

DES PROJETS À L'ÉTUDE

Une nouvelle salle des fêtes : c'est le projet phare pour Munster en 2022 ! L'étude de programmation suit la phase de concertation de tous les habitants et permettra de choisir parmi trois solutions : la rénovation, la démolition / reconstruction à neuf sur place, ou la démolition / reconstruction dans un autre lieu.

Après la nouvelle médiathèque, première tranche du réaménagement du centre-ville, la future salle des fêtes incarne la deuxième tranche, qui

comprend aussi le réaménagement complet du parking et des abords du bâtiment du Prélat. Ces projets sont en lien direct avec quatre sites classés à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques : le Batial, les ruines de l'Abbaye, le Prélat et l'ancien moulin. Après une période de négociation avec la Direction régionale des affaires culturelles, les travaux pourraient débuter dès la fin de l'année.

Juste à côté, c'est le bâtiment du Couvent qui doit bientôt abriter le nouvel Office du tourisme de la vallée ! La Communauté de communes a bien avancé dans ce projet de 1,3 million d'euros, validé au conseil communautaire du 18 mai. L'enjeu, c'est évidemment l'attractivité de la ville et son développement touristique, avec un Office qui sera plus visible et accueillant.



PARKING DU PRÉLAT



BÂTIMENT DU COUVENT

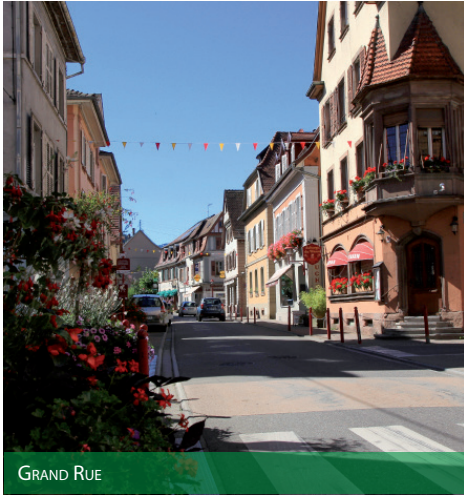
UN NOUVEAU TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHÉTIQUE

Une autre priorité 2022 est le sport. Le projet phare, c'est bien sûr la réalisation d'un terrain d'entraînement de football synthétique en lieu et place de l'actuel stade. Ce nouvel équipement facilitera l'entretien effectué par les services techniques, renforcera le plaisir de jeu et surtout permettra une utilisation toute l'année et par tous les temps. L'éclairage du terrain sera également remplacé par des projecteurs LED. Cette réalisation bénéficiera en particulier aux jeunes des écoles (collège, lycée...) et de l'ASM (Association Sportive Munstérienne).



TERRAIN DE FOOTBALL - JUIN 2022

SÉCURITÉ DES USAGERS ET HABITAT



GRAND RUE

Après l'extinction de l'éclairage public la nuit, Munster va être à nouveau précurseur avec la généralisation des zones de circulation dites apaisées : aires piétonnes, zones 30 et « de rencontre » à 20 kilomètres / heure maximum dans l'ensemble des rues à l'exception des quatre grands axes. L'objectif approuvé par le conseil municipal est d'améliorer la sécurité des usagers, d'inciter aux modes de déplacements doux (marche et vélo), de rendre les contraintes de circulation (vitesse, priorités...) plus cohérentes

avec les usages et de réduire les nuisances liées à la circulation automobile : bruit, pollution, danger. Tous les détails seront énoncés dans le prochain bulletin de rentrée.

En matière d'habitat, la Ville lance également cette année des travaux de réseaux (eau et assainissement) dans la rue du chemin de fer. L'objectif est de pouvoir proposer à terme des terrains de construction pour un prix acceptable et permettre aux primo-accédants d'investir dans leurs logements.

ACCESSIBILITÉ ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La poursuite du programme d'accessibilité des bâtiments est une autre priorité après la fin des travaux à l'école élémentaire, c'est le lancement des études pour la mairie et l'école maternelle du Centre. Après le nouveau mur d'escalade, la mise en place d'éclairages LED, moins énergivores et l'achat de nouveaux tapis de gymnastique, la mise aux normes et l'accessibilité de la salle de sports dont les sanitaires seront réalisés en 2022.

Pour l'ensemble de ces projets, la transition énergétique est un fil conducteur. L'environnement sous tous ses aspects est pris en compte pour chaque projet, en particulier en réduisant la consommation énergétique des bâtiments. La modernisation de l'éclairage public se poursuit avec l'installation systématique de LED, comme dans la rue du 9^{ème} Zouaves. Cette année encore et pour la deuxième fois, un véhicule ancien des services techniques sera remplacé par un véhicule électrique.

En termes de fonctionnement, le budget prévoit comme chaque année un effort substantiel pour les associations qui font vivre Munster : 220 000 €, dont 151 500 € pour le périscolaire.



NOUVEAU MUR D'ESCALADE INAUGURÉ LE 21 MAI 2022

FÊTE DE LA MUSIQUE : 18 JUIN



Sur scène, dans les parcs, les rues ou sur une terrasse de l'un des bars... Découvrez plus de 30 groupes qui vont rythmer le cœur de la ville à l'occasion de la fête de la musique !

La radio Azur FM animera une émission en direct de Munster, et diffusera les prestations de quatre groupes de musique grâce au tremplin musical live sur la scène de la place du Marché.

Pour l'occasion, le centre-ville sera piéton et les commerces ouverts jusqu'à 22 h. Buvettes et stands de restauration régaleront les papilles de tous !

LES JEUDIS DU PARC HARTMANN : 7 JUILLET > 25 AOÛT

Ambiance guinguette, concerts, soirées dansantes, le kiosque à musique accueillera de nombreux groupes. Profitez des longues soirées estivales en famille, entre amis ou collègues.

Tous les jeudis soir (sauf le 14 juillet), ces animations seront accompagnées d'une buvette et d'un point de restauration.

Programmation des événements disponible sur : www.munster.alsace



À VOS AGENDAS !

- > **Fête de la musique** : 18 juin
- > **Les Jeudis du Parc Hartmann** : du 7 au 25 août (sauf 14 juillet)
- > **Fête Nationale** : 13 juillet
- > **La nuit des étoiles** : 4 août
- > **Fête de la Transhumance et de la Tourte** : 11 septembre

KAFFEE-KÜACHA

- > **Abbaye d'Anny** : 21 juillet
- > **Grand Hôtel** : 25 août
De 14h30 à 17h00

EXPRESSION LIBRE des groupes d'élus minoritaires du Conseil Municipal

130 ha c'est l'estimation des surfaces maraîchères qui seraient nécessaires pour nourrir localement la population de la vallée. Agir pour développer la résilience de notre territoire est une priorité. Favoriser l'installation de maraîchers et l'accès à des jardins familiaux, proposer dans les cantines de la vallée des repas bio issus de produits locaux... Sont quelques axes de travail que nous proposons de mettre au cœur du travail d'une commission dédiée à anticiper les transformations sociales et climatiques à venir pour préparer notre territoire à y faire face.

Nous vous souhaitons un bel été !

L'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que : « Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale. »

Éditeur Ville de Munster, 1 place du Marché 68140 MUNSTER - 03 89 77 32 98 - www.munster.alsace - mairie@ville-munster68.fr - Facebook Ville de Munster
Directeur de la publication Pierre Dischinger, Maire **Rédacteur en chef** Jean-François Wollbrett, adjoint **Crédits** Ville de Munster sauf mentions contraires
Mise en page Laurie Couot **Photogravure** Ville de Munster **Impression** Papier offset certifié PEFC (AGI Imprimerie - Ingersheim) **Tirage** 2700 exemplaires